

CAP SIZUN / POINTE DU RAZ
HAUT PAYS BIGOUDEN
PAYS BIGOUDEN SUD
DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ

La Mer par excellence

Accompagnement des professionnels

Destination Quimper Cornouaille

Production et **alimentation locale**

Éducation à **l'environnement**

Conseils et suivi des porteurs de projets

Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille

Accueil de la **clientèle étrangère...**

Promenades & **Randonnées**

Tourisme des **4 saisons**

Labels & qualifications

Réseaux culturels

Mobilité

Eductours

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



A OCD

AGENCE **OUEST CORNOUAILLE**
DEVELOPPEMENT

Kermaria BP 52 041 / 29122 PONT-L'ABBE Cedex / 02 98 82 30 30
contact@ouest-cornouaille.com

Site professionnel : www.pro-aocd.fr

Site touristique : www.ouest-cornouaille.com

Sommaire

INTRODUCTION	p. 3
Gouvernance de l'AOCD.....	p. 4
L'équipe de l'AOCD en 2018	p. 5
2018 : UNE ANNEE DE TRANSITION.....	p. 6
Contexte : la création d'un pôle métropolitain en Cornouaille.....	p. 7
Une phase de consultation des partenaires.....	p. 7
Etude du scénario de fusion AOCD/QCD.....	p. 8
ACTIONS 2018 ET PERSPECTIVES 2019	
1 - TOURISME	p. 11
1 – <i>Accompagnement des professionnels du tourisme.....</i>	<i>p. 12</i>
2 – <i>Information</i>	<i>p. 16</i>
3 – <i>Promotion du territoire.....</i>	<i>p. 17</i>
4 – <i>Stratégie touristique</i>	<i>p. 22</i>
2 – DEVELOPPEMENT LOCAL	p. 28
1 – <i>La Commission développement local.....</i>	<i>p. 29</i>
2 – <i>Les actions menées en 2018</i>	<i>p. 30</i>
3 – <i>D'autres initiatives à poursuivre ?</i>	<i>p. 33</i>

L'AGENCE OUEST CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT

■ UN OUTIL DE PROXIMITE

L'Agence Ouest Cornouaille Développement a d'abord été l'Association de Promotion du Pays Bigouden, premier Pays côtier, fondée en 1985. Devenue Pays d'Accueil Touristique, elle a intégré, en 1991, le Cap Sizun et, en 1997, le Pays de Douarnenez. L'association prend alors le nom d'Ouest Cornouaille Promotion. En 2008, pour mieux rendre compte de ses missions, l'AOCP devient l'Agence Ouest Cornouaille Développement.

En 2015, l'AOCD a mené un repositionnement afin d'ajuster son cadre de travail au regard des évolutions du contexte institutionnel.

Au terme de ce travail, le repositionnement a confirmé la pertinence d'une échelle Ouest Cornouaille pour des projets de territoire et la nécessité d'une ingénierie de proximité pour en assurer la mise en œuvre.

Opérateur de référence dans le paysage de l'ouest Cornouaille, l'AOCD est reconnue pour ses capacités à : mobiliser des réseaux d'acteurs publics et privés ; mutualiser des moyens et des compétences ; développer des projets structurants ; répondre à des appels à projets et capter des financements...

Avec la redéfinition de son cadre d'intervention, l'AOCD a confirmé son statut d'agence de développement local agissant dans différents secteurs du développement territorial : le tourisme, l'agriculture, l'environnement, la culture et le patrimoine, l'aménagement du territoire....

■ TROIS MISSIONS ESSENTIELLES

L'Agence travaille à 3 missions essentielles :

- le **développement touristique** : Dans ce cadre, elle intervient sur des missions de développement et de qualification de l'offre ; d'accompagnement des porteurs de projets ; de mise en réseau des professionnels ; d'information et de promotion du territoire. C'est aussi la deuxième structure facilitatrice de la Destination Touristique Quimper Cornouaille reconnue par la Région Bretagne.

- **Le développement local** à travers l'animation d'une commission dédiée qui a défini les thématiques de travail, jugées comme des enjeux majeurs pour l'ouest Cornouaille. L'AOCD peut engager une réflexion territoriale ; animer les réseaux d'acteurs ; coordonner des actions ; assurer une veille d'information ; aider à définir des projets collectifs et leurs conditions de mise en œuvre ; accompagner les porteurs de projet.

- **l'aménagement du territoire** : l'AOCD participe aux travaux engagés par le SIOCA (Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement). Des partenariats privilégiés ont été développés entre les deux structures oeuvrant sur le même territoire, jouant la complémentarité entre la planification et le développement territorial. Ces deux structures travaillent en synergie afin de mener des projets structurants qui répondent aux attentes et aux besoins de ses acteurs.

Pour de plus amples renseignements sur le SIOCA et sur son Schéma de Cohérence Territoriale, nous vous invitons à consulter le site : www.sioca.fr

L'AOCD se charge **d'introduire notre territoire dans les démarches de développement à l'échelle européenne, nationale ou régionale** par le biais d'appels à projets et de la mise en réseau.

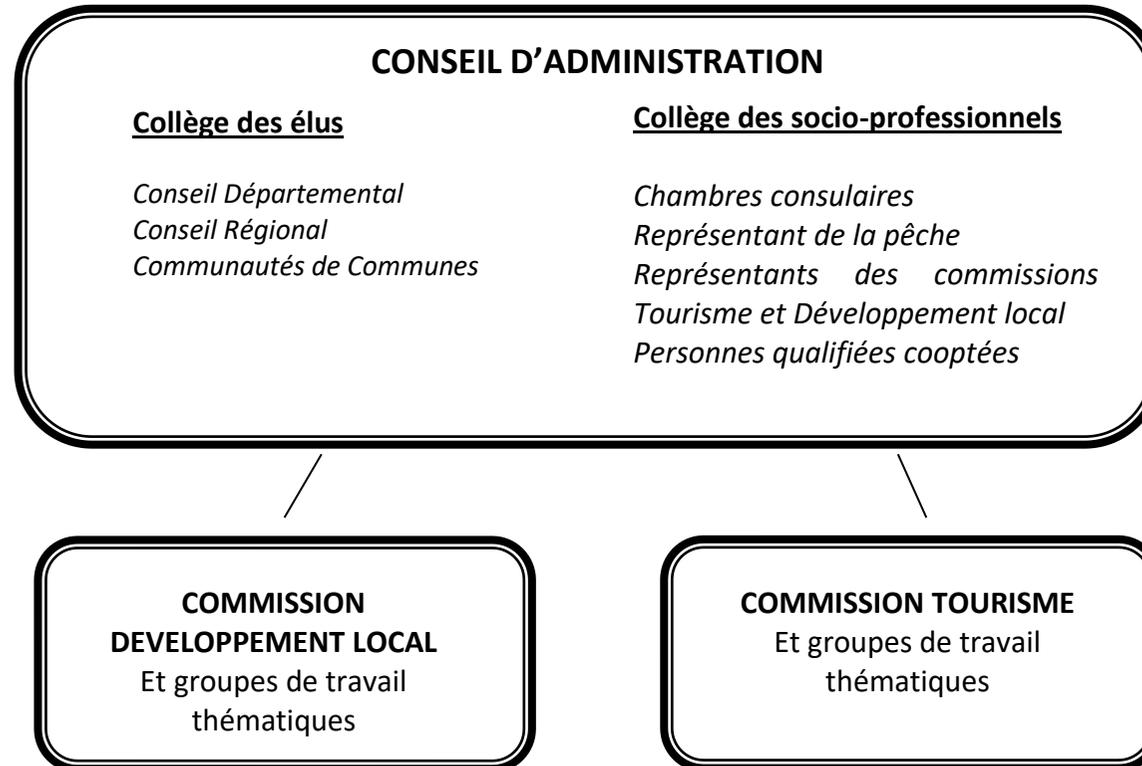
■ UNE STRUCTURE EN BOULEVERSEMENT

Les bouleversements dans les collectivités et les politiques de développement territorial induites d'une part, par la loi NOTRe et d'autre part, par le projet de création d'un Pôle Métropolitain à l'échelle de la Cornouaille, ont amené l'AOCD à s'interroger sur son devenir dès l'automne 2017 et à considérer l'année 2018 comme une année de transition.

(Voir chapitre 1 : « 2018 : une année de transition »).

De plus amples renseignements sur les missions de l'AOCD, sont disponibles sur le site pro www.pro-aocd.fr

AGENCE OUEST CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT (AOCD) – GOUVERNANCE



L'ÉQUIPE DE L'AOCD EN 2018

Au 01 janvier 2018, l'AOCD comptait 5 salariés.

GESTION

Véronique CARIOU, gestionnaire administrative et financière

SECTEUR TOURISME

Koulmig HASCOET, chargée de mission Tourisme

Hélène RIALLAND, chargée de mission Tourisme

SECTEUR DEVELOPPEMENT LOCAL

Valérie LE VEZO, chargée de mission développement local

Michael HÄUSLE, chargé de mission schéma vélo

2018 : UNE ANNEE DE TRANSITION

- 1- Contexte : la création d'un pôle métropolitain en Cornouaille p. 7
- 2- Une phase de consultation des partenaires p. 7
- 3- Etude du scénario de fusion de l'A OCD/QCD P. 8

1 - CONTEXTE : LA CRÉATION D'UN PÔLE MÉTROPOLITAIN EN CORNOUAILLE

La décision de créer un pôle métropolitain en Cornouaille a été prise rapidement au printemps 2017 par le bureau de QCD. L'idée était de positionner la Cornouaille entre le pôle métropolitain de Brest et le territoire de Lorient/Vannes. Le pôle cornouaillais devait voir le jour à l'horizon 2019 si les 7 EPCI du pays de Cornouaille délibéraient favorablement. Toute l'année 2018 a été consacrée aux études et discussions sur le projet.

Cette perspective a impacté considérablement le travail de l'AOCD en 2018.

En effet, la création d'un pôle métropolitain, prévue initialement pour début 2019, a conduit à s'interroger sur les missions qui seraient confiées à ce nouvel organisme et, par conséquent, sur le devenir des structures d'ingénierie mutualisée en ouest Cornouaille (AOCD et SIOCA). Les années 2017 et 2018 se sont donc inscrites comme une phase de réflexion et de transition concernant le développement territorial de l'ouest Cornouaille. La convention liant l'AOCD et les 4 communautés de communes avait cours jusqu'à la fin 2018.

Il faut rappeler que l'Agence a déjà dû se repositionner en 2015 pour s'adapter aux politiques régionales : la politique touristique vue au travers de la Destination Touristique de Quimper Cornouaille et la politique territoriale qui confiait la gestion du programme LEADER au pays de Cornouaille / Quimper Cornouaille Développement.

La création d'un pôle métropolitain cornouaillais (dont l'étude a commencé mi-2017) amenait les élus à s'interroger sur le financement d'une nouvelle structure qui pourrait englober les missions de l'AOCD et de QCD. L'hypothèse la plus probable était l'intégration des activités de l'AOCD au sein de QCD avant leur transfert dans le syndicat mixte porteur du pôle métropolitain.

A la fin de l'année 2018, les élus n'ont pas réussi à trouver de consensus et n'ont pas tous souhaité s'engager dans cette initiative : le projet de pôle métropolitain de Cornouaille a été suspendu. Cependant, le processus de rapprochement des deux agences AOCD et QCD était déjà bien engagé.

2- UNE PHASE DE CONSULTATION DES PARTENAIRES

Lors du conseil d'administration de l'AOCD du 29 septembre 2017, les questions suivantes ont été posées : comment se projeter dans l'avenir ? Comment poursuivre les missions de l'AOCD, notamment auprès des socio-professionnels ?

Le conseil d'administration prenait alors la décision d'engager une consultation des partenaires de l'agence sur l'évolution et le devenir de la structure et de ses missions.

Les commissions tourisme et développement local se sont réunies et des rencontres techniques entre EPCI, Offices de tourisme communautaires et AOCD ont été organisées entre les mois de décembre 2017 et mars 2018.

Les professionnels ont exprimé leur perception de l'AOCD et leur attachement à ses méthodes de travail :

-Une culture de réseau

L'AOCD permet aux acteurs du territoire de discuter et de travailler ensemble : ils ont un sentiment d'appartenance à un réseau. Cette mise en réseau des petites entreprises et des associations offre aussi une transversalité géographique et thématique.

-Des lieux d'échanges entre professionnels

Des groupes de travail qui débouchent sur des actions appropriées au territoire grâce à une ingénierie à l'écoute. Les professionnels apprécient cette approche du territoire, le contact avec le terrain, le dialogue avec les élus et craignent de ne pas trouver leur place dans une autre structure.

-Des lieux de co-décision entre élus et socio-professionnels (commissions, conseil d'administration)

A QCD et a fortiori dans une structure publique comme le pôle métropolitain, seuls les élus siègent dans les instances décisionnelles. La gouvernance collégiale qui fait la particularité de l'AOCD sera perdue.

Lors du Conseil d'administration du 15 mars 2018 et de l'Assemblée Générale du 18 avril 2018, **les préoccupations et souhaits des socio-professionnels ont été relayés auprès des élus :**

- *Le souhait de maintenir la dynamique ouest Cornouaille :*

Les réseaux de socio-professionnels intégrant des petites entreprises et associations trouvent à l'AOCD des lieux de réflexion et de dialogue avec les élus et souhaitent le renforcement des coopérations entre les 4 EPCI.

- *Conserver les commissions tourisme et développement local*

Ces commissions représentent les petites structures du territoire, elles sont ouvertes à tous, librement. Elles leur permettent de participer à la gouvernance du territoire en échangeant directement avec les élus. L'idée est émise de maintenir une structure associative Ouest Cornouaille, pour conserver les liens de proximité qui se sont construits au fil du temps.

- *Des moyens humains nécessaires pour assurer une animation territoriale*

Les acteurs locaux demandent la poursuite de l'animation de ces réseaux, pour leur information, formation, l'aide à l'émergence de projets collectifs et l'accompagnement dans leur mise en œuvre ; faire le lien et s'assurer le soutien des collectivités.

Plus spécifiquement, les besoins exprimés dans le domaine du tourisme :

- Poursuivre la coordination des OT pour mener des actions communes
- Conserver un interlocuteur de proximité pour la Destination Quimper Cornouaille
- Maintenir la coordination de la thématique randonnée
- Entretenir l'animation des réseaux de professionnels supra-communautaires
- Pour les professionnels de l'ouest Cornouaille, un besoin d'accompagnement dans le développement de leurs projets et la qualification des prestations.

Une demande des socio-professionnels d'être écoutés, de participer à la gouvernance du territoire, de maintenir les réseaux d'acteurs à l'échelle Ouest Cornouaille.

Il se dégageait **trois pistes à explorer :**

- Une mutualisation de missions et de postes entre les 4 EPCI, en particulier concernant la mission randonnée ;
- Un transfert d'activité (actif, missions, postes) à QCD mais à condition de poursuivre l'animation territoriale
- Une structure associative Ouest Cornouaille maintenue par les socio-professionnels et des élus volontaires avec une mise à disposition d'un animateur par QCD à la demande des EPCI de l'ouest Cornouaille.

Dans la perspective du pôle métropolitain, la piste la plus réaliste était que QCD exerce le portage transitoire de l'ouest Cornouaille, le temps que les EPCI réfléchissent à d'éventuelles mutualisations des missions portées par l'AOCD.

Dans le secteur du tourisme, l'année 2018 voyait également la construction d'une stratégie touristique de la Destination Quimper Cornouaille. Cette concordance des réflexions a permis d'intégrer un certain nombre de missions et méthodes de travail de l'AOCD. *(Voir chapitre tourisme p 12)*

Pour les acteurs de la commission Développement Local, la poursuite du travail de l'AOCD est moins évidente car QCD n'a pas de mission affichée de développement local en dehors des programmes européens LEADER et FEAMP. C'est pourquoi ils ont commencé à réfléchir sur l'idée d'une nouvelle association Ouest Cornouaille. *(Voir chapitre développement local p 29)*

3 - ETUDE DU SCENARIO DE FUSION AOCD/QCD

En juin 2018, le bureau de l'AOCD s'attachait les services d'un cabinet juridique afin d'expertiser les différents scénarii du devenir des missions de l'AOCD et de sécuriser celui qui serait retenu.

Lors du Bureau du 2/10/18, le scénario qui semblait le plus pertinent pour les élus, était celui de la fin de l'association avec reprise de son activité par une autre association (QCD).

En effet, en décembre 2018, la convention triennale liant l'AOCD avec les 4 communautés de l'ouest Cornouaille arrive à son terme. Depuis 3 ans, leurs cotisations sont la seule source de financement de l'association. Les missions des 2 agences devenant de plus en plus proches, il est devenu de plus en plus difficile d'expliquer un double financement par les EPCI. Le choix des EPCI est de ne pas renouveler la cotisation à l'AOCD dans la perspective de la création d'un pôle métropolitain.

Cette solution de la fusion permet aussi le transfert des salariés à QCD, avec la poursuite des garanties conventionnelles pendant 15 mois.

Le 30 janvier 2019, le conseil d'administration s'est réuni pour délibérer sur le principe de fusion absorption de l'AOCD par QCD.

Les caractéristiques d'une fusion entre 2 associations :

- la continuité temporelle et juridique de l'activité des deux associations au sein d'une seule structure juridique
- la transmission universelle du patrimoine dans l'association unique, avec dissolution de celles qui apportent leur patrimoine ;
- le transfert des membres, sauf opposition;
- l'application de plein droit du transfert automatique des salariés (code du travail, art. L.1224-1) ;
- le respect d'un certain processus décisionnel avec votes concordants des conseils d'administration et des assemblées générales ;
- un calendrier de fusion selon la réglementation en vigueur comprenant notamment l'obligation de publier le projet dans un journal d'annonces légales ;
- la rédaction d'une note de présentation et d'un traité de fusion par opération (le contenu du traité est encadré et contient des contreparties d'ordre moral).

Les différents points du traité de fusion/absorption de l'AOCD par QCD :

L'AOCD est l'association absorbée / QCD l'association absorbante

▪ **Buts de la fusion**

Les 2 associations apparaissent complémentaires et partenariales au regard de leur échelle d'intervention. Afin d'assurer la pérennité de ses missions et d'en garantir la meilleure efficacité qui soit, l'AOCD s'est rapprochée de QCD. La mission tourisme de l'AOCD peut se poursuivre dans le cadre de la Destination Quimper Cornouaille.

La mission développement local peut s'exercer dans le cadre des programmes européens de Développement Local porté par les Acteurs Locaux (LEADER et FEAMP) que gère QCD.

▪ **Apports de la fusion**

L'AOCD fait apport à QCD de tous ses éléments actifs et passifs. Les comptes sont arrêtés au 31/12/2018. La fusion prendra effet rétroactivement au 1/1/2019.

▪ **Charges et conditions**

QCD, association absorbante :

- Procède à toutes les démarches administratives
- Prend les biens et droits apportés dans l'état
- Exécute tous traités, marchés, conventions
- S'engage à reprendre le personnel de l'AOCD

En contrepartie de l'apport,

- QCD affectera l'ensemble des biens à la réalisation de l'objet statutaire de l'AOCD,
- QCD assurera la continuité de l'objet de l'association absorbée AOCD.

▪ **Réalisation de la fusion**

L'approbation de la fusion doit être votée par les Assemblées Générales des 2 associations ;

La dissolution de l'AOCD sera prononcée à l'issue de l'Assemblée Générale de QCD.

▪ **Calendrier 2019 :**

- Conseil d'administration de l'AOCD le 30 janvier : lancement de la procédure de fusion et approbation du traité de fusion
- Conseil d'administration de QCD le 18 février : approbation du traité de fusion

- AG Extraordinaire de l'AOCD 25 avril : décision du transfert juridique
- AG Extraordinaire de QCD 20 mai : dissolution de l'AOCD

Les conséquences de la fusion :

- **Sur les biens :**

Le transfert intégral des biens de l'AOCD se fera à la date fixée par l'AG de l'AOCD, rétroactif au **1/1/19**.

- **Sur le personnel**

Les quatre personnes en CDI intégreront l'équipe de Quimper Cornouaille Développement. Le transfert juridique des contrats de travail se fera à la date fixée par l'AG de QCD.

L'AOCD reste l'employeur jusqu'à la date du transfert juridique mais délègue le lien de subordination au directeur de QCD à partir de février 2019.

- **Sur les membres**

Les statuts de QCD ne permettent pas l'intégration des socio-professionnels parmi ses membres. Les EPCI ne sont représentés à QCD que par leur président. Le conseil d'administration de l'AOCD doit donc radier ses membres après son Assemblée Générale Extraordinaire.

PERSPECTIVES 2019

Pour répondre à cette différence de gouvernance, Quimper Cornouaille Développement invite les membres de l'AOCD, aussi bien élus communautaires que les socio-professionnels, à s'inscrire dans les organes de réflexion de QCD :

- Commission tourisme - plusieurs groupes de travail ouverts à tous les acteurs de Cornouaille : itinérance, savoir-faire, culture bretonne, mobilités...

-commission numérique : composée d'élus et techniciens des EPCI

-commission aménagement : réseau des aménageurs, acteurs des SCOT

-IALYS : organismes de recherche et entreprises autour de l'aliment

-Stratégie d'attractivité- 2 groupes de travail avec des acteurs économiques : plate-forme d'attractivité et mise en avant des talents

-Conseil de développement : les membres sont proposés par les EPCI et validés par le conseil d'administration de QCD

-groupes projets LEADER à l'échelle Cornouaille : dans le cadre du programme, une animation thématique peut être envisagée pour créer des synergies entre porteurs de projets (alimentation de proximité ? culture ? musées ? randonnée ? environnement ?)

Le Tourisme

1 – Accompagnement des professionnels du tourisme.....	p. 12
2 – Information.....	p. 16
3 - Promotion du territoire.....	p. 17
4 – Stratégies touristiques.....	p. 22

Durant l'année 2018, l'AOCD s'est concentrée sur l'évolution de ses missions et sur la construction de la nouvelle stratégie de développement pour la Destination Quimper Cornouaille.

Dans ce contexte de transition, l'AOCD a poursuivi la plupart des actions récurrentes de développement touristique menées ces dernières années en Ouest Cornouaille. Cependant, certaines missions, comme l'animation des réseaux, ont été mises en attente.

MISSION 1 : ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

ASSISTANCE TECHNIQUE – PROFESSIONNALISATION – QUALIFICATION – INFORMATION

La qualité de l'offre permet, bien sûr, de satisfaire le visiteur mais aussi de le fidéliser. Il s'agit d'un enjeu fondamental qui passe par l'accompagnement technique des porteurs de projets dans :

- La **définition initiale** de leur projet, comme dans le **choix et l'accès aux labels ou qualifications** : Tourisme et Handicap, Accueil Vélo, Rando Accueil, Gîtes de France, Clévacances, Restaurant du terroir, Hébergement pêche, etc. ;
- **L'accès aux financements** : l'A OCD assure le montage et le suivi des dossiers de demande de **subvention des professionnels** (création, modernisation en hébergement, équipement de loisir) ou **collectivités** auprès de la Région et du Département ;
- La **formation et l'information** auprès des professionnels avec la mise en place d'**ateliers, d'éducteurs, de bourses d'échanges, ...**
- **L'intégration des porteurs de projets dans les réseaux** et groupes de travail pour participer aux démarches de territoire.

■ L'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX PORTEURS DE PROJETS

Il s'agit d'assister techniquement les socio-professionnels et collectivités dans la définition et la réalisation de leurs projets : rencontres avec les porteurs de projets, conseils pour la définition du projet, constitutions du dossier, reproduction et envoi aux financeurs, suivi de l'instruction du dossier jusqu'au paiement des subventions.

- Actions 2018

En 2018, l'A OCD a rencontré 18 porteurs de projets :

- 6 dans le cadre de demande d'aide financière (1 paiement, 3 dossiers déposés, 1 abandon, 1 dossier à déposer en 2019) ;
- 8 premiers rendez-vous pour un conseil global ;
- 4 dans le cadre de la labellisation, qualification.

Types de dossiers de subvention	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Hôtels	3	2	2	2	3	5	0	0
Campings	2	2	2	0	9	3	0	1
Centres de vacances	0	0	0	0	1	0	1	0
Villages de vacances	0	0	0	0	0	0	0	0
Locations de vacances	5	11	4	3	0	0	0	0
Gîtes d'étape	0	1	0	1	9	2	1	1
Équipements de loisirs	0	0	1	0	0	0	0	0
Centre nautique	0	0	0	0	1	4	1	1
Total	10	16	9	6	23	14	3	3

La baisse de dossiers de demande de subvention depuis 2017 s'explique par des changements de modalités de financement :

- Fin des aides départementales pour les locations de vacances en 2015, d'où l'absence de dossier après cette date
- Fin des aides départementales pour tous les porteurs de projets privés en 2017 (conséquence de la loi Notre)
- Fin des aides régionales sous forme de subvention en 2017 pour les entreprises touristiques. Les aides pour ce type de demandeurs (hôtels, campings) persistent uniquement sous forme d'avance remboursable, ce qui peut paraître moins intéressant.

- Hausse du plancher de dépenses (de 15000 à 50 000 euros, à partir de 2017) dans les modalités d'aides régionales, ce qui peut écarter les projets des TPE, qui ont moins de moyens pour leurs investissements.

Perspectives 2019

- Poursuite des actions d'accompagnement dans le cadre de la Destination. Entre janvier et avril 2019, 11 nouveaux porteurs de projets ouest-cornouaillais se sont adressés à l'AOCD.
- Intégration des nouvelles méthodes d'accompagnement des porteurs de projets développés par un groupe de travail régional.

■ LA QUALIFICATION DE L'OFFRE HEBERGEMENT/EQUIPEMENT ACCESSIBLE

✓ LABEL « TOURISME ET HANDICAP »

Dans le cadre de ses missions d'assistance aux porteurs de projet, l'AOCD est chargée du développement du Label « Tourisme et Handicap ». L'AOCD analyse l'accessibilité de nombreux sites et équipements touristiques à l'aide d'un référentiel extrêmement précis qui donne lieu à un rapport technique détaillé.

L'ensemble de la démarche permet :

- De capitaliser une information objective et technique du niveau d'accessibilité réel des équipements pour les quatre familles de handicaps : moteur, mental, auditif et visuel ;
- D'identifier des chaînes d'accessibilité ;
- D'encourager à l'obtention du label pour que l'ouest Cornouaille soit référencée en Bretagne comme un territoire accueillant pour les personnes handicapées.

Actions 2018

Accompagnement technique des porteurs de projets

En 2018, l'AOCD a conseillé 3 établissements touristiques en réalisant des pré-diagnostic Tourisme et handicap et accompagné 1 gîte de Loctudy jusqu'au bout du renouvellement de sa labellisation.

Évaluation

Koulmig Hascoët est habilitée depuis 2015 à réaliser des évaluations d'établissement touristiques pour le label Tourisme et handicap. Pour assurer l'objectivité que requiert cette mission, elle évalue des établissements situés en dehors du territoire de l'Ouest Cornouaille. Elle participe également aux réunions régionales des évaluateurs.

1 établissement évalué en 2018 : un gîte à Inzinzac-Lochrist (56)

Perspectives 2019

Poursuite du travail d'accompagnement des porteurs de projets.

■ LA QUALIFICATION DE L'OFFRE D'HEBERGEMENTS ADAPTES AUX RANDONNEURS

L'AOCD est partenaire de la marque nationale « Rando Accueil » depuis plusieurs années. Elle est le référent local pour faire intervenir le responsable technique régional, en vue d'une démarche de labellisation. L'engagement porte sur des critères qualitatifs de l'hébergement, mais aussi et surtout, sur la gamme d'activités proposées aux pratiquants des différentes disciplines (pédestre, vélo, VTT, équestre).

Depuis 2014, l'AOCD accompagne les prestataires touristiques dans de nouvelles démarches de qualification randonnée, à savoir, **Etape Rando Bretagne** et **Accueil Vélo**.

Etape rando Bretagne est une qualification portée par le Comité Régional de Tourisme. Elle permet de distinguer les hébergements offrant des prestations adaptées aux randonneurs pédestres et équestres.

Accueil Vélo est une marque nationale développée par France Vélo Tourisme. Cette marque distingue les hébergements, ainsi que les offices de tourisme, offrant des prestations spécifiques aux cyclotouristes. L'AOCD est évaluatrice déléguée de cette marque.

Actions 2018

Fin 2018, 15 établissements sont labellisés Rando Accueil et une dizaine d'établissements labellisés Accueil Vélo.

Six demandes de renseignements aboutiront peut-être en 2019 à de nouveaux établissements labellisés.

Les informations relatives à ces qualifications ont été mises en ligne sur le site pro de l'AOCD pour mieux renseigner les hébergeurs et offices de tourisme intéressés par ces démarches.

Perspectives 2019

Poursuite de la qualification des hébergements dans le cadre de la stratégie touristique de la Destination Quimper Cornouaille (Voir Mission 4)

■ PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS TOURISTIQUES

✓ L'E-TOURISME

La visibilité de l'ouest Cornouaille passe, en grande partie, par les sites Internet des hébergeurs qui constituent autant de portes d'entrée vers le territoire.

Les enquêtes effectuées par l'agence Quimper Cornouaille Développement (QCD) sur les pratiques numériques des acteurs du tourisme ont mis en valeur d'importants besoins en matière de qualification sur notre territoire.

Ce constat et les besoins exprimés directement par les professionnels, ont incité l'AOCD à mettre en place un accompagnement des professionnels du tourisme en collaboration avec QCD et la CCI.

L'AOCD participe aux Rendez-vous E-tourisme de la Cornouaille depuis 2015.

Actions 2018

Un programme de 9 ateliers proposés à Quimper.

- Référencement naturel ;
- Google My Business ;
- Créer son site Internet avec Jimdo ;
- Réseaux sociaux ;
- Référencement par Olivier Andrieu, consultant SEO ;
- E-mailing (envoi de newsletter) ;
- La cartographie avec Google Maps ;
- Créer sa vidéo 100% smartphone ;
- Avis client et e-réputation.

Mise à disposition de l'équipe d'ANT auprès des OT pour animer des ateliers en local.

Organisation de conférences numériques : Google pour les pros le 23 novembre 2017 par la CCIMBO et le Référencement naturel par Olivier Andrieu le 23 janvier 2018.

Perspectives 2019

- Renouvellement des RDV E-tourisme, uniquement à la demande des OT cette année.
- Actions à définir en fonction de la stratégie numérique de la Destination et de la stratégie intégrée de développement touristique (voir Mission 4)

✓ L'ACCUEIL DES CLIENTÈLES ÉTRANGÈRES

Actions 2018

Depuis 2014, à la demande des professionnels, des **cours d'anglais** adaptés à l'accueil de la clientèle anglophone (révisions et mise en pratique) sont proposés par l'A OCD.

Pour fidéliser, mieux accueillir la clientèle britannique et être à l'aise avant la saison, des cours d'anglais, animés par Gillian Williams, ont été organisés de janvier à mars 2018 (12 heures en 6 séances). 17 professionnels du tourisme y ont participé (gîtes, campings, hôtels, restaurants, équipements de loisirs) répartis en 2 groupes.

Perspectives 2019

Cette action sera reconduite en 2020 dans le cadre de la stratégie touristique de la Destination Quimper Cornouaille (Voir Mission 4)

✓ LES ÉDUCTOURS

Les éducteurs sont proposés aux professionnels du tourisme dans le but de leur faciliter la connaissance de l'offre locale, condition nécessaire pour jouer pleinement leur rôle de prescripteur auprès du public.

Les éducteurs sont organisés, dans cette perspective, en partenariat étroit avec les Offices de tourisme et les structures de loisirs. L'A OCD coordonne les plannings et les invitations.

Actions 2018

En 2018, les Offices de tourisme ont pris en charge la coordination des éducteurs qu'ils proposaient.

Perspectives 2019

Dans le cadre de la Stratégie de la Destination Quimper Cornouaille, l'importance de favoriser l'interconnaissance des territoires touristiques de la Destination a été soulignée. Dans ce but, les offices de tourisme cornouillais ont souhaité que la Destination relaie l'information sur les différents éducteurs organisés par leurs soins.

■ INFORMATION AUPRES DES ACTEURS TOURISTIQUES

✓ LA BOURSE D'ÉCHANGE

Chaque année, l'A OCD organise une demi-journée d'échange en ouest Cornouaille qui permet aux professionnels (hébergeurs et Offices de Tourisme) de récupérer la documentation touristique de nombreux prestataires de loisirs (gestionnaires d'équipements de loisirs et organisateurs de manifestations) et de rencontrer ceux qui viennent présenter les nouvelles expositions, prestations ou programmations.

Actions 2018

La bourse d'échange a été organisée le 14 juin 2018, salle Pierre Jakez Hélias à Pouldreuzic. 35 professionnels ont participé en tant qu'exposants et environ 80 visiteurs se sont déplacés.

Perspectives 2019

Une bourse d'échange est prévue le 16 mai 2019, au centre culturel Le Triskell, à Pont l'Abbé. Deux visites du Musée Bigouden sont programmées en parallèle. Portée désormais par la Destination Quimper Cornouaille, la bourse d'échange sera proposée à l'ensemble des prestataires cornouillais (aussi bien exposants que visiteurs).

✓ LE BILAN DE SAISON

Le bilan de saison offre une photographie qualitative et/ou quantitative du niveau de satisfaction des professionnels du tourisme. Cette approche leur permet d'identifier les segments de clientèle, la provenance des visiteurs, les nouvelles tendances de consommation, ... afin de s'adapter aux nouvelles demandes de leur clientèle.

Actions 2018

Pas de bilan de saison organisé en 2018.

Perspectives 2019

Réunion de présentation des résultats des enquêtes de conjoncture des observatoires de Finistère 360° et du CRT à l'échelle de la Destination Quimper Cornouaille, à l'automne.

MISSION 2 : INFORMATION

L'AOCD a pour mission d'apporter une information actualisée sur le développement touristique à l'échelle de l'ouest Cornouaille. Cette information se fait par le biais de différents supports.

■ LE SITE PROFESSIONNEL : www.pro-aocd.fr

Depuis 2013, le site professionnel www.pro-aocd.fr a été mis en ligne avec divers objectifs :

- Dissocier l'information « grand public » de l'information destinée aux professionnels ;
- Informer les partenaires de l'AOCD des différentes actions menées ;
- Offrir la possibilité de télécharger des documents utiles et de s'inscrire en ligne pour des ateliers.

Actions 2018

En 2018, nous comptons 3 560 visiteurs (contre 3 823 visiteurs en 2017) et 8 018 pages vues (contre 9 664 pages vues en 2017). Les plus visitées étant : les actualités, La véloroute littorale V5, l'agence, les cours d'anglais, l'ADAPOC.

Perspectives 2019

Les rubriques « Développement touristique » du site professionnel de l'AOCD vont être, au cours de l'année 2019, intégrées au site professionnel de la Destination Quimper Cornouaille (www.procornouaille.com)

Le site www.pro-aocd.fr sera fermé début 2020.

La question des rubriques Développement Local, Vélo, LEADER n'est pas encore résolue.

■ LETTRES D'INFORMATION

Afin d'informer au mieux les professionnels et les partenaires sur l'actualité des projets menés et les événements à venir, plusieurs lettres d'informations sont envoyées au cours de l'année. La liste de diffusion comprend près de 1 100 destinataires, en majorité socio-professionnels de l'ouest Cornouaille.

Action 2018

Une lettre d'information thématique sur le vélo a été adressée en septembre 2018 aux socio-professionnels, ainsi que des communications autour des actions de professionnalisation (atelier d'anglais, bourse d'échange).

Perspectives 2019

Les lettres d'informations se poursuivent à l'échelle de la Destination pour continuer à informer les professionnels et partenaires des actualités. Une première lettre a été adressée en avril 2019.

■ REUNIONS D'INFORMATION

Des réunions spécifiques suivant les thématiques traitées par l'AOCD sont organisées habituellement tout au long de l'année, mais n'ont pas pu être programmées en 2018.

Perspectives 2019

Des réunions d'information seront proposées selon les opportunités dans le cadre de la Destination Quimper Cornouaille.

Un café de l'observatoire du CRT sera organisé en octobre 2019 pour présenter les résultats des enquêtes régionales : la fréquentation du GR34 et la fréquentation des Véloroutes et voies vertes.

MISSION 3 : PROMOTION DU TERRITOIRE

L'AOCD est chargée de rendre plus visible le territoire de l'ouest Cornouaille à travers les actions menées à l'échelle de la Destination touristique Quimper Cornouaille, du Finistère, de la Région et au-delà. Dans ce cadre, elle valorise le territoire par le biais de manifestations, de l'accueil des journalistes, de la mise en œuvre d'actions spécifiques.

■ L'ACCUEIL DE PRESSE

À la demande de Finistère 360° (accueil, cofinancement des hébergements) et en collaboration avec les OT, l'AOCD facilite le séjour et le travail des journalistes en visite dans l'ouest Cornouaille : sélection de sites, proposition d'hébergements, encadrement et organisation matérielle de certaines visites pour donner matière à des articles valorisants.

Actions 2018

- 7 équipes de journalistes ont été accueillies en 2019: presse papier (Le Généraliste, Voyager Magazine), reportages télévisuels (Invitation au voyage (ARTE), Météo à la carte (France 3)), 3 équipes de blogueurs-influenceurs (Globe Blogueurs, Évasions Gourmandes, The Charles Diaries, Caro Travel, Jetlag de Derwan)
- Réponses aux demandes ponctuelles de journalistes (sans déplacement) ;

Perspectives 2019

Cette action n'est pas inscrite au plan d'actions de la stratégie de la Destination Quimper Cornouaille. Il a été proposé aux Offices de tourisme, à l'occasion de la commission tourisme qui s'est tenue le 13 mars 2019 à Pouldreuzic, et dont le cœur de métier est de promouvoir et de valoriser le territoire par le biais d'actions de communication, de reprendre cette action à leur actif.

■ LES SITES AFFINITAIRES DU COMITE REGIONAL DU TOURISME

L'AOCD se charge de proposer des offres thématiques susceptibles d'enrichir les rubriques affinitaires créées par le Comité Régional du Tourisme (CRT) sur son site Internet. Elle alimente, en lien avec les OT, les rubriques « expériences bretonnes », « club familles », « club Voyager responsable » (Tourisme durable), contribuant ainsi à une meilleure visibilité de l'ouest Cornouaille sur les vecteurs régionaux.

Actions 2018

En 2018, le CRT a revu l'organisation de ses sites affinitaires pour ne conserver qu'un seul site internet organisé en rubriques thématiques.

L'AOCD n'a pas relayé d'offres spécifiques cette année.

Perspectives 2019

Le CRT reprend la dynamique du club rando Bretagne auquel participera la Destination. Un travail de qualification des offres rando à valoriser sur le site du CRT sera mené.

En dehors de la randonnée, la Destination sera attentive à la visibilité de l'offre thématique cornouaillaise sur le site CRT.

■ LE SITE D'INFORMATION TOURISTIQUE : WWW.OUEST-CORNOUAILLE.COM

Créé en 2008, le site www.ouest-cornouaille.com était en attente d'une réflexion sur son devenir dans un contexte où le paysage institutionnel et les niveaux de communication évoluent. A l'origine, il avait pour but de donner aux internautes et futurs visiteurs une présentation générale du territoire, les inciter à venir, leur donner les informations pratiques nécessaires à la préparation de leur séjour et faire connaître les professionnels du tourisme du territoire.

Actions 2018

Depuis la mise en ligne du site Internet, au printemps 2008, la fréquentation du site tourisme de l'AOCD a été en constante augmentation jusqu'en 2015. En 2016 et en 2018, la fréquentation a clairement diminué :

- 2010 : 85 855 visites pour 71 501 visiteurs ;
- 2011 : 107 173 visites pour 88 683 visiteurs ;
- 2012 : 111 000 visites pour 92 162 visiteurs uniques ;
- 2013 : 111 504 visites pour 94 611 visiteurs uniques ;
- 2014 : 113 387 visites pour 95 841 visiteurs uniques ;
- 2015 : 118 019 visites pour 98 930 visiteurs uniques ;
- 2016 : 85 832 visites pour 69 497 visiteurs uniques ;
- 2017 : 59 869 visites pour 49 677 visiteurs uniques ;
- 2018 : 41 778 visites pour 35 447 visiteurs uniques ;

Quelques données et chiffres à retenir pour 2018 :

- 73 327 pages vues ;
- 90.3 % de nouvelles visites ;
- Les pages les plus consultées : les marchés, l'agenda culturel, la véloroute, la route du vent solaire, le gîte des Plomarc'h, les campings verts et aires naturelles de camping.
- L'origine géographique des visiteurs : 88,8 % France, 2,2 % Allemagne, 1.9 % Belgique, 1,0 % Royaume Uni, 0.9% Suisse ;
- La fréquentation par villes françaises : Paris 21,36 %, Quimper 9.69 %, Rennes 4,75 %, Brest 2.34 %, Lille 1.75% ...

Le site recense une offre non exhaustive d'hébergements et présente la grande majorité de l'offre d'activités à pratiquer en ouest Cornouaille. Il est mis à jour en parallèle du guide loisir Ouest Cornouaille et du calendrier des animations hors saison.

Perspectives 2019

Le site ouest-cornouaille.com va être arrêté. Un inventaire des contenus va être réalisé pour mettre les ressources à disposition des structures ayant la gestion d'un site internet touristique actuellement (OT, Destination, Finistère 360°, CRT).

Une redirection de l'URL du site internet sera également à prévoir.

■ GUIDE – CAMPAGNE DE DIFFUSION - CALENDRIERS

✓ LE GUIDE DÉCOUVERTE DE L'OUEST CORNOUAILLE

Le Guide découverte dédié aux loisirs présente l'offre touristique de l'ouest Cornouaille. Le style du guide a intégré le code de marque Bretagne. Il donne une large place aux visuels et affiche un style rédactionnel direct et dynamique. De manière plus large, l'ensemble de la communication papier de l'AOCD s'harmonise afin de tendre vers une identité graphique, plus repérable pour les visiteurs. La réalisation du document est confiée à un professionnel. Le guide est traduit partiellement en anglais et, depuis 2017, en allemand. Ces traductions reposent sur des synthèses des encarts et des articles.

Action 2018

Paru en mai 2018, le guide découverte de 32 pages a été édité à 20 000 exemplaires et diffusé dans les points suivants : les Offices de tourisme de l'ouest Cornouaille, les équipements touristiques de l'ouest Cornouaille, les hébergeurs, restaurateurs, structures nautiques, adhérents à l'AOCD et figurant dans le guide. Il a aussi été distribué à l'occasion de la bourse d'échange ouest Cornouaille qui s'est déroulée le 14 juin 2018 à Pouldreuzic.

Perspectives 2019

Il n'est pas prévu de rééditer le guide découverte de l'ouest Cornouaille.

✓ LES CALENDRIERS DES MANIFESTATIONS

Les calendriers fournissent la liste, la plus exhaustive possible, des animations proposées dans chaque commune de l'ouest Cornouaille, tout au long de l'année. Ces calendriers sont réalisés grâce à la collaboration des OT, des mairies, des gestionnaires d'associations, d'équipements culturels...

Deux types de calendriers sont à ce jour réalisés afin de porter à la connaissance du public l'offre des manifestations à découvrir tout au long de l'année.

- LE CALENDRIER DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE (DE FIN JUIN À DÉBUT SEPTEMBRE)

Actions 2018

Le calendrier des animations estivales a été réalisé en 2018 à l'échelle du Pays de Cornouaille. Ce calendrier constitue un des supports d'éditions conçu au sein de la Destination Touristique Quimper Cornouaille. Périodicité : 1 calendrier / semaine

- Nombre de calendriers distribués aux Offices de tourisme de Cornouaille et à la Maison de site de la Pointe du Raz : 50 000 ex au total.

Perspectives 2019

Le calendrier des animations à l'échelle de la Cornouaille sera renouvelé pour l'année 2019.

- LE CALENDRIER EN DEHORS DE LA PÉRIODE ESTIVALE (DE SEPTEMBRE À JUIN)

Actions 2018

De septembre à juin, l'AOCD édite un calendrier bimensuel en version numérique. Ce calendrier est réalisé via la base de données Tourinsoft alimentée par les OT. L'AOCD assure la mise en page et la diffusion du document auprès des professionnels, des OT et des mairies.

- Intégration, tous les quinze jours, des animations sur le site Internet ouest-Cornouaille : calendrier complet téléchargeable en pdf ou consultation par date, par thématique ou via « calaméo » (brochure en ligne).
- Diffusion du calendrier auprès des professionnels, des OT et des mairies, ainsi que des particuliers qui le souhaitent : 250 abonnés.

Perspectives 2019

Le calendrier des animations ouest Cornouaille se poursuivra jusqu'à la refonte du site Cornouaille animations (échelle cornouaillaise) qui interviendra dans le courant de l'année 2019.

■ LES EDITIONS SPECIFIQUES

Il s'agit de produire ou de mettre à jour les différents supports de découverte thématique pour valoriser l'offre touristique de l'Ouest Cornouaille.

Actions 2018

Actualisation du document Véloroute en août 2018.

Actions 2019

Diffusion du stock restant.

Reprise de certains documents à l'échelle de la Cornouaille, selon les priorités de la Destination.

■ LA CARTE TOURISTIQUE DE DESTINATION QUIMPER CORNOUAILLE

Ce support s'inscrit dans les actions développées au sein de la Destination Quimper Cornouaille. Il s'agit d'une carte d'appel destinée à présenter l'offre d'activités à pratiquer sur l'ensemble de la Cornouaille. La charte graphique est développée par la Région, dans un esprit de collection de cartes des 10 destinations bretonnes.

La carte se compose de la sorte :

- Au recto : carte géographique de la Destination et localisation des lieux, sites et équipements incontournables.
- Au verso : une présentation de l'offre par sous-territoire de la Destination Quimper Cornouaille.

La carte de Destination a remplacé la carte touristique ouest Cornouaille. Elle est traduite en 6 langues (allemand, anglais, italien, néerlandais, espagnol, français), éditée à 80 000 exemplaires et distribuée à l'ensemble des OT/SM du territoire.

Actions 2018

- Actualisation de la carte en partenariat avec les institutionnels du tourisme.
- Suivi du travail de conception et relais vers les institutionnels du tourisme
- Impression et distribution de la carte à l'ensemble des partenaires en juin 2018.

Perspectives 2019

- Mise à jour de la carte, impression et diffusion.

MISSION 4 : STRATEGIE TOURISTIQUE

■ LA STRATEGIE TOURISTIQUE INTEGREE DE LA DESTINATION QUIMPER CORNOUAILLE

Dans le cadre de sa nouvelle politique de développement touristique, la Région a souhaité que la Bretagne se structure en « Destinations touristiques ». Au total, ce sont dix Destinations qui sont en cours de structuration. Les nouvelles Destinations touristiques de Bretagne constituent des univers de découverte touristique, définis à l'échelle des bassins de consommation privilégiés par les visiteurs. Destinées à renforcer l'attractivité de la région, ces Destinations, initiées dans le cadre du Schéma régional du tourisme (Acte 2), proposent une nouvelle organisation pour le tourisme breton, plus performante et plus visible en termes d'offre, tant au niveau national qu'international. Le territoire de l'ouest Cornouaille fait partie de la Destination « Quimper Cornouaille » et l'AOCD est, aux côtés de QCD, une des deux structures facilitatrices de cette Destination.

En 2017 et 2018, la Destination Quimper Cornouaille a poursuivi sa structuration en élaborant une stratégie intégrée de développement touristique, avec l'aide du Cabinet d'étude ATEMIA. Ce travail a permis de développer une stratégie commune en capitalisant sur les travaux existants et en s'appuyant sur l'intelligence collective de l'ensemble des acteurs du territoire. Afin d'assurer une continuité aux dynamiques touristiques initiées en Ouest Cornouaille, l'AOCD a été attentive à l'intégration, à la fois des thématiques de travail et des méthodes de développement expérimentées depuis plusieurs années, dans la nouvelle stratégie cornouaillaise.

La stratégie en bref

Les acteurs du tourisme cornouaillais ont choisi un positionnement stratégique axé sur le patrimoine naturel et culturel :

Terre dynamique, tournée vers l'océan, intensément bretonne et dotée d'une nature de caractère, la Cornouaille transmet avec fierté ses savoir-faire, la diversité et la créativité de sa culture.

5 axes stratégiques, déclinés en 48 fiches actions, ont été retenus :

- Optimiser l'accès et les déplacements pour fluidifier le parcours des clientèles en séjour ou en itinérance
- Singulariser la destination à travers son lien terre/mer, sa culture, sa créativité et savoir-faire associés
- Donner accès à une pluralité d'ambiances et à des sites mythiques par l'itinérance et les pratiques nautiques de glisse
- Capitaliser sur la diversité et le caractère des territoires pour transformer le tourisme cornouaillais et révéler la Destination
- Optimiser la gouvernance et l'organisation au service de la stratégie

Les acteurs du tourisme cornouaillais, réunis en COPIL en septembre 2018 ont approuvé cette stratégie et défini 7 orientations prioritaires pour le début de la mise en œuvre en 2019 :

- **INGENIERIE** : Consolider l'organisation de la gouvernance et l'ingénierie de la Destination et renforcer l'accompagnement technique des porteurs de projets, en lien avec la démarche engagée par la Région.
- Construire un **ESPRIT DE DESTINATION**, autour de l'identité culturelle cornouaillaise : partage de connaissance (bourse d'échange, éductour, ...) et élaboration d'un récit commun en collaboration avec les acteurs culturels du territoire (discours partagé et contenu vidéo, photo, etc...)
- Poursuivre les **OUTILS DE COMMUNICATION COMMUNS** : blog, carte, Cornouaille animations
- **MOBILITÉS** : Développer les mobilités touristiques de la Destination.
- **DÉPLACEMENT VÉLO** : Développer l'offre de déplacement à vélo (itinérance et boucles locales)
- **SAVOIR-FAIRE** : Débuter les actions sur la filière-clé la plus différenciante : le tourisme des savoir-faire
- **NUMÉRIQUE** : Mis en œuvre du wi-fi territorial, suivi e-breizh connexion, ateliers numériques

Le détail du plan d'action est consultable sur le site internet www.procornouaille.com.

Actions 2017 - 2018

- Phase état des lieux entre mai et juillet 2017
- Phase positionnement stratégique entre juillet et décembre 2017
- Phase construction du plan d'action entre janvier et juin 2018
- Finalisation de la stratégie entre juillet et septembre 2018.
- Présentation de la stratégie aux partenaires le 19 décembre 2018 lors des rencontres du tourisme cornouaillais, au Clos de Trevanec, à Pont-l'Abbé.

Perspectives 2019

- Publication et diffusion de la stratégie
- Mise en œuvre des actions

■ LA COMMISSION TOURISME DE L'AOCD

Instance de réflexions et d'échanges, la commission tourisme de l'AOCD identifie des enjeux, des thématiques de travail et formule des propositions qu'elle relaie ensuite aux instances décisionnelles de l'AOCD qui devront se positionner en vue de mandater l'AOCD sur ces sujets.

La commission rassemble les professionnels du tourisme (hébergeurs, responsables d'équipements de loisirs, d'associations, d'offices de tourisme) ainsi que les élus, techniciens et toutes personnes intéressées par le développement touristique de l'ouest Cornouaille.

La présidence de cette commission est assurée par un socio-professionnel et un élu :

- Co-présidente au titre des socio-professionnels : Julie Gerecht - Gîte d'étape « Bigouden Backpacker » à Treffiagat
- Co-présidente au titre des élus : Katia Gravot – Vice-Présidente au tourisme à la CCPBS

Actions 2018

La commission s'est réunie le 7 mars 2018 afin d'évoquer le devenir des missions de développement touristique de l'AOCD dans une phase de consultation. (cf. partie « 2018, une année de transition »)

Perspectives 2019

La commission s'est réunie le 13 mars 2019 pour prendre connaissance du devenir des actions portées par l'AOCD après la fusion entre l'AOCD et QCD et dans le nouveau cadre de travail de la Destination Quimper Cornouaille.

En voici les principales évolutions :

Au niveau de la gouvernance :

- Fin d'une gouvernance ouest-cornouaille pour s'orienter uniquement vers une gouvernance à l'échelle des EPCI et à l'échelle de la Cornouaille.
- Maintien d'une commission tourisme mixte (public et privé) comme instance de réflexion
- Pas de représentant socio-pro au CA de QCD, instance décisionnelle.
- Maintien d'un fonctionnement en groupes de travail thématiques mais des thématiques réorientées en fonction des priorités de la stratégie (voir paragraphe « Groupes de travail » ci-après)

Au niveau du développement et de la structuration de l'offre :

- Coordination à l'échelle cornouaillaise, mais possibilité de :
 - développer des projets pilotes à une échelle plus réduite
 - de démultiplier / délocaliser des actions (bourse d'échange, ateliers, réunions d'information) pour garantir une proximité avec les acteurs
- Poursuite de certaines thématiques de travail dont l'organisation reste encore à définir : Randonnée, Mer par excellence, Tourisme des 4 saisons.

Au niveau de l'accompagnement des porteurs de projets :

- Maintien de la mission en l'état
- Maintien d'une répartition géographique (Ouest et Est de la Cornouaille) des dossiers entre 2 chargés de mission de l'équipe Destination.

Au niveau de la professionnalisation des acteurs :

- Maintien d'organisation d'ateliers (numérique, etc...), selon les demandes et les priorités stratégiques
- Maintien d'une coordination des éducteurs et des bourses d'échange
- Maintien de réunions d'information (bilan de saison, cafés de l'observatoire du CRT, etc...)
- Changement de site professionnel

Au niveau de la promotion et de la valorisation :

- Fin de l'organisation et financement des accueils presse
- Fin du site www.ouest-cornouaille.com
- Maintien du relais vers les actions de valorisation du CRT
- Fin des éditions Ouest Cornouaille (Véloroute, Route du Vent Solaire, etc...) mais une reprise envisageable des thématiques de ces éditions à l'échelle cornouaillaise, selon les priorités de la Destination.
- Maintien des supports Cornouaille (carte, Cornouaille Animation, Blog...)

■ DES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES POUR DÉVELOPPER/STRUCTURER L'OFFRE

L'A OCD travaille au développement et à la structuration de l'offre touristique sur le territoire. Ce travail est mené en concertation avec un ensemble d'acteurs publics et privés par le biais de groupes de travail thématiques.

L'objectif recherché est de mettre en synergie les acteurs du territoire et de prendre en compte leurs préoccupations, afin de définir les projets à mener à l'échelle de l'ouest Cornouaille. Ce travail de mise en réseau et d'animation constitue les fondements de l'action de l'A OCD.

Ces instances de réflexion identifient les enjeux pour le territoire et formulent des propositions de travail sur des thématiques considérées comme prioritaires pour le développement touristique du territoire.

En 2018, ces groupes de travail ont été mis en sommeil, dans l'attente de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement touristique.

Plusieurs groupes de travail seront réunis à l'échelle cornouaillaise à partir de 2019 ; les acteurs de l'ouest Cornouaille sont invités à s'y engager :

- Tourisme et culture bretonne
- Itinérances
- Tourisme des savoir-faire
- Activités et pratiques nautiques
- Mobilités touristiques
- Groupe de travail des offices de tourisme

■ EVOLUTION DES GROUPES DE TRAVAIL DE L'AOCD

Un rappel des thématiques développées ces dernières années en Ouest Cornouaille et leurs pistes d'évolution dans le cadre de la Destination Quimper Cornouaille vous sont présentés ci-après.

✓ UN GROUPE DE TRAVAIL POUR DÉVELOPPER L'ITINÉRANCE : LA COMMISSION « PROMENADES ET RANDONNÉES »

Mise en place depuis fin 2014, la commission promenades et randonnées est composée d'hébergeurs, d'accompagnateurs de randonnées, des techniciens communautaires, des fédérations (FFRP et FFCT), des offices de tourisme et de l'AOCD. Le comité de pilotage est composé des élus référents des communautés de communes. Le comité de pilotage étudie les propositions formulées par la commission et décide des actions à mener.

Les objectifs de la commission sont multiples :

- Partager avec les acteurs le même niveau d'information en termes d'évolution de l'offre, de la demande ou de contraintes techniques et administratives inhérentes à cette pratique ;
- Identifier les enjeux à l'échelle de l'ouest Cornouaille, territoire de déambulation pertinent ;
- Établir une stratégie et des programmes d'actions permettant de mieux répondre aux attentes des acteurs, notamment de la clientèle et des professionnels.

Perspective 2019

Certaines actions de dimension cornouaillaise pourront être reprises dans les travaux du groupe de travail cornouaillais « Itinérances ». Mais une coordination spécifique à l'Ouest Cornouaille, globale et avec une mixité d'acteurs qui était un souhait exprimé par les acteurs lors de la consultation en début d'année 2018, ne sera pas repris dans le cadre de la stratégie de la Destination Quimper Cornouaille.

Un dernier comité de pilotage se réunira en juin 2019 pour examiner les solutions permettant de conserver les acquis de l'ouest Cornouaille.

✓ UN GROUPE DE TRAVAIL POUR DÉVELOPPER LE TOURISME BLEU DURABLE : LE RÉSEAU « LA MER PAR EXCELLENCE »

Le réseau « La Mer par excellence » poursuit l'objectif de créer une véritable passerelle économique, sociale, culturelle, entre les acteurs touristiques et ceux du monde maritime et faire en sorte qu'ils travaillent ensemble. Sur un territoire intimement liée à la mer, une telle démarche vise, par ailleurs, à développer une grande qualité de compétences et de connaissances des opérateurs engagés, sur la base de cahiers des charges adaptés et de visites d'équipements.

Perspective 2019

A l'échelle de la Destination, il n'est pas prévu de poursuivre un groupe de travail spécifique à l'identité maritime du territoire et à son approche durable. Toutefois, certaines thématiques pourront être reprise dans les groupes de travail cornouaillais :

- La thématique Pêche et tourisme pourra être reprise dans le groupe de travail cornouaillais Tourisme des savoir-faire et dans les travaux du FEAMP.
- Les thématiques Patrimoine, Culture, Identité maritime pourront être reprises dans le groupe de travail cornouaillais Tourisme et culture bretonne
- La Pêche à pied de loisir n'est pas spécifiquement prévue dans la stratégie

✓ UN GROUPE DE TRAVAIL POUR DÉVELOPPER LE TOURISME DES 4 SAISONS

L'AOCD assure un travail permanent visant à désaisonnaliser le tourisme. En effet, pendant neuf ans, un séjour promotionnel des vacances de février en Ouest Cornouaille a été porté par l'AOCD. Dans la continuité, l'idée est de relancer une dynamique sur les activités de loisirs à différents moments de l'année et ainsi de capter une nouvelle clientèle pour découvrir différemment le territoire afin d'étendre la période touristique de l'automne au printemps.

Perspective 2019

A l'échelle de la Destination, il n'est pas prévu de poursuivre un groupe de travail spécifique au tourisme des 4 saisons. Mais cette ambition de désaisonnaliser la fréquentation touristique a été le fil conducteur de la stratégie. Les filières prioritaires retenues au niveau de la Destination sont des filières d'activités praticables toute l'année (culture, randonnée, savoir-faire, etc...)

✓ UN GROUPE DE TRAVAIL POUR DÉVELOPPER LA SIGNALISATION DIRECTIONNELLE ET TOURISTIQUE

PROJET DE SIGNALISATION DIRECTIONNELLE ET TOURISTIQUE EN OUEST CORNOUAILLE

La signalisation directionnelle et touristique constitue un défi majeur en ouest Cornouaille. Préserver un paysage de qualité, faciliter le repérage des activités (équipement, service, ...), harmoniser les dispositifs, ... sont autant d'enjeux vers lesquels il nous faut tendre afin de garantir l'attractivité de notre territoire.

Qu'il s'agisse d'une signalisation d'information locale, commerciale, dédiée à communiquer sur les événements, d'un Relais Information Service ou de tout autre forme de dispositif, l'AOCD et le SIOCA ont lancé une démarche en 2016 pour permettre aux collectivités de définir des dispositifs de signalisation conformes au cadre réglementaire et adaptés à la demande des usagers et des acteurs économiques.

LA ROUTE DU VENT SOLAIRE : RENOUELEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE ET PROMOTION DE L'ITINÉRAIRE

Le projet relatif d'une part, au renouvellement de la signalétique et d'autre part, à la conception de supports de promotion de cet itinéraire touristique, a été relancé en 2016.

À la demande des Communautés de communes du Cap Sizun Pointe du Raz, du Haut Pays Bigouden et du Pays Bigouden Sud, l'AOCD a assuré la coordination relative au renouvellement de la signalétique et de la communication de la route du vent solaire.

Le projet a été réalisé entre 2017 et 2018 :

- Le renouvellement de la signalétique de la route du vent solaire qui se compose de bi-mâts et de cartouches de jalonnement.
- La conception d'un nouveau dépliant de promotion
- La réalisation d'un reportage photographique.

Perspective 2019

La signalétique est un sujet qui sera abordé dans le groupe de travail cornouaillais « mobilités » ainsi que les routes touristiques dans le cadre de structuration de l'offre.

✓ UN GROUPE DE TRAVAIL POUR DÉVELOPPER LE NAUTISME

Cellule de réflexion et de coordination des actions à développer sur le territoire avec les offices de tourisme et les acteurs du nautisme, ce groupe de travail se réunissait dans le cadre du projet « Espace Mer » développé par Nautisme en Finistère (NEF) et suivi par l'AOCD pour le territoire de l'ouest Cornouaille.

Ce projet visait, d'une part, à structurer et promouvoir l'offre nautique afin de rendre la pratique accessible auprès des visiteurs et d'autre part, à créer des passerelles entre les acteurs touristiques et les acteurs nautiques en vue de favoriser les coopérations.

Perspectives 2019

Le nautisme a été défini comme une des filières prioritaires de la stratégie de la Destination. Un groupe de travail lui sera dédié, en lien avec Finistère 360° qui vient de redéfinir la politique départementale sur le nautisme ainsi que Nautisme en Bretagne.

Développement local

1 – La Commission développement local.....	p. 29
2 – Les actions menées en 2018.....	p. 30
3 – D'autres initiatives à poursuivre ?.....	p. 33

■ LA COMMISSION DEVELOPPEMENT LOCAL

L'année 2015 a vu la clôture du programme LEADER Ouest Cornouaille et au début de l'année 2016, l'AOCD a mis à disposition de Quimper Cornouaille Développement sa chargée de mission, à raison de 60% de son temps, pour travailler sur le nouveau programme LEADER Cornouaille.

En 2016, l'enjeu pour l'AOCD était de restructurer un secteur développement local avec l'aide d'une commission dédiée et des moyens humains réduits.

En 2017 plusieurs projets ont pu être suivis ou développés.

En 2018, l'hypothèse d'un Pôle Métropolitain en Cornouaille a impacté le développement de nouveaux projets et a concentré les énergies sur la réflexion du devenir de l'AOCD et les perspectives pour les acteurs du développement local de l'ouest Cornouaille.

Une commission développement local pour définir les enjeux du développement local de l'ouest Cornouaille.

La commission est présidée par deux représentants :

- Un co-président élu : Florence Crom, élue de Douarnenez Communauté
- Un co-président socio-professionnel : Jacques Paul, président d'une association de patrimoine maritime.

La commission a nommé 5 représentants au conseil d'administration de l'AOCD.

Pour rappel, la commission est ouverte à tous : élus, techniciens, socio-professionnels qui souhaitent participer à l'un ou l'autre des groupes de travail.

Pour construire son programme de travail, la commission s'est appuyée, en 2016, sur le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** du SCOT Ouest Cornouaille.

En effet, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables est le socle d'un projet pour l'ouest Cornouaille, à partir duquel on peut **établir des passerelles entre aménagement/urbanisme et projets de développement à construire collectivement.**

Les enjeux identifiés :

- La « **maritimité** » du territoire : le souhait d'entretenir la dynamique de la gestion intégrée de la zone côtière dans un groupe de travail où l'ensemble des problématiques liées au littoral pourraient être abordées.
- **L'agriculture littorale et l'environnement** intégrant la gestion des espaces naturels et la diversification d'activités vers la valorisation de la biomasse. L'éducation à l'environnement est le volet complémentaire pour valoriser le travail effectué.
- **La valorisation des productions locales** (issues de la pêche et de l'agriculture), la transformation et le développement de la consommation locale pour développer **des circuits alimentaires de proximité.**
- **Un schéma de déplacements** en lien avec la commission déplacements du SIOCA et la commission randonnée de l'AOCD.
- **Réseaux culturels** : Parmi les services à la population, l'idée de donner une suite au diagnostic partagé de l'action culturelle dans l'ouest Cornouaille.

Quatre réunions ont été organisées en 2016 pour relancer la dynamique.

En 2017 la commission Développement local s'est réunie 2 fois pour établir un programme d'action : le 2 février et le 13 décembre.

Au mois de décembre, la commission était consultée sur le devenir de l'AOCD dans le contexte mouvant de recomposition territoriale et de la création d'un pôle métropolitain en Cornouaille.

En 2018, au premier semestre, les représentants de la commission développement local ont été mobilisés dans les instances décisionnelles de l'AOCD pour réfléchir sur le devenir de l'agence et notamment sur les pistes à explorer (cf partie 1 – année de transition).

Au deuxième semestre, la commission s'est réunie le 14 septembre pour, d'une part, échanger sur l'actualité des projets menés dans l'ouest Cornouaille et d'autre part, pour envisager les possibilités de conserver les réseaux d'acteurs de l'ouest Cornouaille après l'AOCD. En novembre, un groupe de travail a approfondi l'idée d'une association qui pourrait représenter les intérêts des socio-professionnels et pourrait maintenir une cohésion du territoire ouest Cornouaille qui fait encore sens pour bon nombre d'entre eux.

Le 8 avril 2019, une dernière commission s'est réunie pour discuter des perspectives offertes aux acteurs du développement local de l'ouest Cornouaille après la disparition de l'AOCD.

La décision de fusionner avec Quimper Cornouaille Développement implique une perte dans la participation à la gouvernance locale.

Les membres de la commission sont invités à rejoindre les commissions ou groupes de travail organisés par QCD, voire le Conseil de Développement de Cornouaille (cf partie1-année de transition).

L'autre alternative serait de se constituer en collectif ou association pour collaborer avec le SIOCA sur des projets ouest Cornouaille en jouant le rôle d'un conseil de développement...

■ LES ACTIONS MENEES EN 2018

Dans le contexte que nous avons présenté en partie 1, il a été difficile de développer de nouveaux projets mais nous avons tenté de poursuivre les actions engagées en 2017.

L'élaboration du schéma directeur vélo pour l'ouest Cornouaille aura été le point fort de cette année 2018.

✓ UN SCHEMA VELO POUR L'OUEST CORNOUAILLE

Le projet a pris forme en 2017. Il est mené à l'échelle de l'ouest Cornouaille, sur 4 Communautés de communes (portage AOCD en lien avec le SIOCA). Il est issu de la convergence des commissions Randonnée de l'AOCD et Déplacements du SIOCA. Le but est de développer les déplacements vélo pour le loisir ou l'utilitaire.

Michael Häusle est arrivé à l'AOCD, le 23 octobre 2017, pour 18 mois au cours desquels il devra élaborer un schéma directeur (stratégie et plan d'action).

Sa mission s'est déroulée en 3 phases :

- État des lieux (inventaire cartographique, numérisation, relevés terrain, identification et intégration des projets locaux, recensement des services existants) ; harmoniser la méthodologie sur les 37 communes, les 4 communautés de communes ; pour une continuité des actions et des voies cyclables au-delà des limites communales – itinéraire structurants, liaisons intercommunales, locales (p.ex. liaisons entre les bourgs et plages), boucles familiales : un choix de parcours selon les usagers et leurs possibilités ;
- Diagnostic (offre / demande, identification des freins à l'usage du vélo) ; valoriser et faire connaître
- Définition des objectifs et des orientations du schéma directeur vélo (priorisation des itinéraires, liaison avec les territoires voisins, schéma cyclable...).

Un comité de pilotage composé de représentants des 4 communautés de communes (élus et techniciens), du SIOCA et des services du Département, a suivi régulièrement l'avancement de la mission.

Les deux premières phases ont été réalisées en 2017/2018, permettant de présenter un schéma directeur aux communes et communautés de communes au mois d'avril 2019.

Le travail est basé sur la concertation avec les communes, les communautés de communes, le Département et les associations afin d'impliquer tous les acteurs concernés et faire de l'élaboration du schéma intercommunautaire une occasion pour avancer vers un réseau cyclable commun. Cette concertation a commencé par des rencontres avec les élus et techniciens dans les communes de l'Ouest Cornouaille et s'est poursuivie tout au long de l'élaboration du schéma directeur.

Au cours de la première phase, **l'ensemble des aménagements cyclables et apaisements de la circulation** (vitesses maximales de 30 km/h) **de l'Ouest Cornouaille sont recensés**. Cette collecte d'information, indispensable pour l'élaboration d'un schéma directeur, est intégrée au modèle de structuration de données co-construit avec les services des communautés de communes et du Conseil Départemental. Elle répond à la fois aux besoins instantanés et aux contraintes dans les collectivités partenaires. De plus, elle est compatible avec le standard national des véloroutes et voies vertes, ce qui permettra **une intégration fluide des données produites**.

Avec ce recensement, l'Ouest Cornouaille est devenue **un territoire pilote** en la matière. C'est ici que cette structuration améliorée de la donnée cyclable est mise en œuvre pour la première fois dans le Finistère. La donnée en elle-même servira naturellement aux collectivités partenaires. Ainsi, des fiches statistiques par commune, des cartes imprimables pour l'ensemble des infrastructures cyclables de l'Ouest Cornouaille, des fichiers bruts et une carte interactive sont mis à disposition du public (collectivités, bureaux d'études, particuliers). Ceci permettra à toutes les personnes intéressées d'en faire bon usage, notamment pour la préparation de parcours, l'information des visiteurs, la planification de nouvelles infrastructures, etc.

Une journée d'échanges, à destination des élus, techniciens et différentes forces vives du territoire, s'est déroulée le 3 avril 2018 au Juch. Au programme de cette journée, des interventions d'une grande qualité du CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), des exemples réussis en Ouest Cornouaille et sur d'autres territoires. Des ateliers et une visite technique du Juch ont permis aux participants de partager leurs expériences afin que celles-ci soient intégrées dans le schéma directeur vélo.

Le Schéma s'est élaboré en approfondissant chaque thématique :

- Cartopartie (événement de production et/ou d'amélioration d'une carte collaborative)
- Fiche thématique n°2 - Ressources documentaires
- Fiche thématique n°3 - Personnes ressources
- Fiche thématique n°4 - Stationnement vélo - éléments pratiques
- Fiche thématique n°5 - Stationnement vélo - règles applicables aux bâtiments neufs
- Fiche thématique n°6 - Limites d'agglomération, impacts pour la circulation des cyclistes et les aménagements de voirie
- Fiche thématique n°7 - Accès aux données concernant l'état des lieux des infrastructures cyclables
- SCoT'Infos - Le vélo dans les documents d'urbanisme
- Fiche pratique - Du SCoT au PLU : Le vélo dans les documents d'urbanisme

Les travaux stratégiques seront également accompagnés par des interventions concrètes comme une assistance à la remise en état de la signalisation directionnelle de la Véloroute V5 « La Littorale » avant les vacances estivales.

En mars et avril 2019, le schéma directeur a fait l'objet de quatre présentations devant les élus communaux et communautaires.

Il contient notamment des propositions d'un réseau cyclable connecté et cohérent pour toute l'Ouest Cornouaille. Chacune des 65 liaisons a été analysée en fonction de sa pertinence pour cinq pratiques du vélo : pratique utilitaire, déplacements scolaires, loisirs, familles, tourisme en itinérance. Cette analyse intègre la répartition spatiale de plus de 900 générateurs de déplacements et les attentes propres aux différentes pratiques (relief, distances, configuration de la voie, etc.). Il s'avère que les anciennes lignes de chemin de fer et certains axes transversaux atteignent des niveaux de pertinence élevés, toutes catégories d'usages confondues : ces itinéraires permettront de répondre au mieux à la demande des usagers et gagneront à être prioritaires dans la mise en œuvre du schéma directeur."

En décembre 2018, le SIOCA, avec l'aide de l'A OCD, répondait à **l'appel à projets de l'ADEME « vélo et territoire »** pour obtenir les moyens de **mettre en œuvre le schéma vélo ouest Cornouaille** à partir du mois de mai 2019.

L'idée est de conserver une ingénierie mutualisée entre les 4 communautés de communes afin d'accompagner les 35 gestionnaires de voirie dans la réalisation d'infrastructures cyclables. Des études pré-opérationnelles concernant la réhabilitation des anciennes voies ferrées comme axes majeurs de l'itinérance en vélo seraient également prévues.

Le 12 avril 2019, le Premier Ministre annonçait les résultats de l'appel à projets : le SIOCA figure parmi les lauréats.

Perspective 2019 : la mise en œuvre du schéma vélo pourra démarrer à partir du mois de mai. Michael Hausle sera recruté par le SIOCA pour accomplir cette mission.

Plus d'informations sur : www.pro-aocd.fr/velo

✓ LES CIRCUITS ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ OU LA RELOCALISATION DE L'ALIMENTATION

La relocalisation de l'alimentation est un thème transversal qui touche de nombreux acteurs et secteurs d'activités : l'agriculture, les produits de la mer, les entreprises de transformation et les commerces, le patrimoine gastronomique et le tourisme, la sensibilisation des consommateurs et l'environnement...

La question des circuits courts alimentaires intéresse manifestement un bon nombre d'acteurs de l'ouest Cornouaille. En 2016, trois sujets sont ressortis d'une commission thématique sur l'alimentation locale :

- **La filière viande de proximité**, en relation avec l'actualité concernant l'abattoir de Pont-Croix ;
- **Les produits de la mer** : comment faciliter la consommation de proximité et valoriser les produits frais?
- **La restauration collective** : un débouché potentiel pour ces deux filières ?

Les démarches en cours pourraient préfigurer un **projet alimentaire territorial**, mais le Département et la Cornouaille ayant entamé des réflexions sur ce sujet, l'option a été prise d'attendre les diagnostics et les propositions qui en sortiront.

En 2018, l'AOCDC a continué à s'impliquer dans les actions suivantes :

- Formation et veille d'information sur les projets alimentaires territoriaux : intégration dans différents réseaux régionaux et participation aux conférences, réunions ou groupes de travail : FRCIVAM (projet ATCLASS), Agrocampus, Projets Alimentaires du Finistère et de la Cornouaille...
- Restauration collective : Intégration au projet de la Chambre d'agriculture sur l'approvisionnement local en restauration collective ; participation au forum de la restauration collective, en mars 2018...

UNE FILIÈRE VIANDE DE PROXIMITÉ

Après la fermeture de l'abattoir de Pont-Croix, l'association pour le développement de l'abattoir de proximité en ouest Cornouaille (ADAPOC) a été créée en mars 2017 ; elle a présenté son projet à la commission, en décembre.

La réflexion est portée par un collectif constitué d'éleveurs, de consommateurs, d'élus, d'associations citoyennes, qui se sont réunis chaque semaine. Il en émerge un projet collectif ambitieux qui prend forme à l'automne 2017 mettant en avant, en premier lieu, la **création d'un atelier collectif de découpe et de conditionnement** couplé avec la relance de l'activité d'abattage sur le site de Pont Croix et le développement d'un système de vente innovant. Ce projet serait porté par une société coopérative d'intérêt collectif.

En 2018, l'AOCDC a suivi les travaux de l'association et l'a accompagnée au gré de ses besoins, par exemple, sur les contacts avec les professionnels de la restauration (privée et collective), sur la recherche de financements, sur les relations avec les collectivités : l'ADAPOC a ainsi pu se présenter aux **Assises Départementales de l'Alimentation**, en novembre 2018, dans le cadre du carrefour des initiatives du Projet Alimentaire Territorial du Finistère.

En 2019, l'ADAPOC prépare un dossier LEADER avec QCD pour financer les études techniques et économiques indispensables pour lancer le projet d'atelier collectif.

✓ PASSEURS DE NATURE : UN RESEAU D'EDUCATEURS A L'ENVIRONNEMENT

Lors de la commission Développement local de février 2017, un animateur de Bretagne Vivante a demandé un accompagnement de l'AOCDC pour lancer un réseau d'éducateurs à l'environnement.

Une quinzaine de structures ont répondu à l'invitation, de natures différentes, ce qui nourrit l'intérêt de regards croisés et apporte une recherche de complémentarités, une richesse des compétences.

Quatre réunions ont été organisées en 2017 pour définir les objectifs communs et construire un programme d'actions collectives pour 2018 :

- Se connaître, se rencontrer, échanger, faire du lien. *Ex : un centre de ressources*
- Avoir plus de visibilité. *Ex : réflexion sur les supports de communication*
- Mener des projets en commun. *Ex une fête de la nature 2018*
- Favoriser les mutualisations. *Ex : formations*

En 2018, l'AOCDC a continué d'accompagner le réseau et son coordinateur mis à disposition par Bretagne Vivante. Les réflexions collectives ont abouti à l'écriture d'un projet LEADER pour la période 2018-2019, porté par Bretagne Vivante. Les structures membres du réseau ont ainsi signé une charte sous le nom des « passeurs de nature », ont organisé ensemble une première fête de la nature en mai 2018 à Douarnenez, ont suivi une formation aux outils collaboratifs numériques...

Pour 2019, le réseau prépare une deuxième fête de la nature à Penmarc'h et déposera un deuxième dossier LEADER auprès de QCD pour sa deuxième année de fonctionnement, avec de nouveaux projets collectifs.

■ D'AUTRES INITIATIVES À POURSUIVRE ?

PRODUITS DE LA MER ET CIRCUITS DE PROXIMITÉ

En 2017, un étudiant d'Agrocampus Rennes (ingénieur en halieutique), avait réalisé une étude sur la question : **« Comment faciliter l'accès des consommateurs aux produits de la mer frais locaux ? »**.

Il est apparu que le sujet méritait d'être approfondi, d'une part pour connaître les circuits d'achat local des produits de la mer frais débarqués dans nos ports et d'autre part, pour évaluer la valorisation possible auprès des prescripteurs et consommateurs, locaux et touristes. En effet, le débarquement de la pêche fraîche est un atout indéniable pour le territoire et en fait une spécificité touristique et gastronomique. Autant la filière longue est bien organisée, autant les circuits de consommation locale ne sont pas bien connus et moins lisibles.

La présentation diaporama de l'étude est téléchargeable sur le site pro-aocd.fr.

Les pistes de travail identifiées n'ont pas pu être approfondies en 2018 mais pourraient être reprises à l'échelle cornouaillaise dans le cadre de la stratégie locale FEAMP¹ et dans la stratégie touristique.

- Poursuivre la réflexion sur la diffusion et la mise à jour des outils mis à disposition des consommateurs et des prescripteurs touristiques ;
- Renforcer les relations entre les professionnels de la pêche et du tourisme via le réseau d'acteurs « La Mer par Excellence » et le groupe de travail des savoir-faire.

Sensibiliser les professionnels à une meilleure communication des informations sur l'origine des produits : améliorer la traçabilité du pêcheur au restaurateur, développer les collaborations

UNE ETUDE AUPRES DES ARTISANS D'ART

En 2017, partant de l'idée de la mairie de St Jean Trolimon d'intégrer un pôle métiers d'art dans son projet de redynamisation du bourg, l'AOCd a proposé de co-encadrer un stagiaire pendant 4 mois pour élaborer un diagnostic de l'artisanat d'art sur le territoire de l'ouest Cornouaille.

Le recensement des artisans d'art de l'ouest Cornouaille fait apparaître une centaine de professionnels installés sur le territoire. Douarnenez, Pont-l'Abbé, Pont-Croix polarisent plusieurs ateliers. C'est certainement une richesse pour le territoire qu'il conviendrait de valoriser davantage.

La présentation diaporama du stage est téléchargeable sur le site pro-aocd.fr.

En 2018, il n'a pas été possible de poursuivre la réflexion sur cette thématique, mais les associations de professionnels pourraient s'approprier l'étude et solliciter Quimper Cornouaille Développement dans le cadre de la stratégie touristique pour la valorisation des savoir-faire...

LA MISE EN RÉSEAU DES MUSÉES DE PATRIMOINE MARITIME

L'idée pourrait trouver un écho suite à une rencontre avec un groupe d'action locale de Galice qui a un projet similaire (rencontre organisée en septembre 2018 par QCD dans le cadre de la coopération DLAL FEAMP). Un projet de coopération dans le cadre du programme LEADER serait envisageable.

¹ FEAMP : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

Pour l'année 2019, l'équipe de l'A OCD sera joignable à ces nouvelles coordonnées :

Koulmig HASCOET : koulmig.hascoet@quimper-cornouaille-developpement.fr – 02 90 94 48 46

Hélène RIALLAND : helene.rialland@quimper-cornouaille-developpement.fr – 02 98 10 34 12

Véronique CARIOU : veronique.cariou@quimper-cornouaille-developpement.fr - 02 90 94 48 45

Valérie LE VEZO : valerie.le-vezo@quimper-cornouaille-developpement.fr - 02 98 10 34 05

Michael HÄUSLE : justine.fontaine@sioca.fr – 06 38 64 16 36

